



**Ruy-Montceau** 

ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

#### **ROB 2022**

#### **P**RÉAMBULE

En respect des dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée en 2015 et de l'article L.2312-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), le débat d'orientations budgétaires doit s'appuyer sur un rapport d'orientations budgétaires (ROB) porté à la connaissance des membres du Conseil Municipal au préalable.

Dans un souci de transparence, ce rapport est construit dans l'objectif de donner à l'ensemble des élus locaux une vision éclairée des finances et des orientations poursuivies par la commune.

# PARTIE 1 : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le contexte institutionnel de l'année 2021 a été marqué au plan local par un renouvellement de conseillers et un changement de 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, ainsi que par la mise en place d'une nouvelle équipe de direction au sein des services municipaux.

Par ailleurs, l'OCDE et la Banque de France sont unanimes pour qualifier le contexte économique de « rebond ». En effet, selon, les prévisions de l'OCDE de septembre 2021, la zone Euro devrait subir une baisse de l'inflation passant de 2,1% en 2021 à 1,9% en 2022. De même, selon les projections de la Banque de France, le PIB pourrait atteindre 3,7% en 2022 et 1,9% en 2023.

Bien entendu, le contexte international de début d'année 2022 fait légitimement craindre un fort impact sur l'inflation et notamment sur les produits énergétiques à l'instar de l'envol des coûts de carburants et combustibles déjà constatés.

Le Projet de Loi de Finances 2022, quant à lui, ne prévoit pas de réforme d'ampleur pour les collectivités. Seule une mesure phare à souligner, celle de la réforme des indicateurs financiers impactant le calcul des dotations et des fonds de péréquation qui prend en compte désormais les recettes des droits de mutation et les éventuelles majorations de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Néanmoins, ce projet de loi prévoit en parallèle, une fraction de correction qui neutralise en 2022 ces effets avec un lissage par application d'un coefficient qui s'imposera de 2023 à 2028.

Les éléments de contexte local sont de même pris en compte, notamment par rapport à leurs effets directs et indirects sur le budget, tels que la croissance démographique, l'impact des suites de la crise sanitaires (baisse de recettes), projets repoussés et/ou annulés, renforcement des protocoles sanitaires, augmentation des besoins de gestion RH, de mise en conformité, renouvellement de matériels et équipement, volonté ferme de s'inscrire dans une démarche tout en s'assurant de l'effort collectif, en matière de maîtrise des coûts de fonctionnement notamment au niveau énergétique des bâtiments, ...

L'ensemble de ces éléments vient nourrir les prospectives financières ci-dessous exposées, objets du débat d'orientations budgétaires.



ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF

#### Partie 2: les orientations budgétaires 2022:

Il vous est exposé ci-dessous les orientations proposées, reprises dans les tableaux suivants dont l'analyse vous est ensuite présentée section par section.

L'hypothèse proposée, pour la <u>section de fonctionnement</u>, prenant en compte les besoins par chapitre tels que décrits ci-dessous, consiste à demander un effort collectif de maîtrise des coûts et un contrôle drastique des dépenses de fonctionnement, en visant un objectif qui se veut volontairement ambitieux, qui est de dégager en fin d'exercice un excédent de cette section d'au moins 15% par rapport au réalisé 2021. Ceci doit permettre d'abonder l'investissement pour ne pas avoir à contracter un nouvel emprunt en 2023. L'hypothèse proposée prévoit de même, sur les 443 000<sup>€</sup> d'excédent de clôture 2021, de procéder à un virement à la section d'investissement de 200 000<sup>€</sup>.

#### Dépenses de fonctionnement

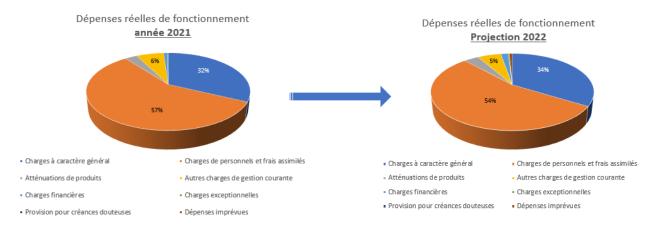
chapitre	désignation	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	Propositions 2022			
Dépenses réelles								
.011	Charges à caractère général	811 539,40 €	668 568,99 €	768 747,48 €	951 300,00 €			
.012	Charges de personnels et frais assimilés	1 343 771,95 €	1 291 895,42 €	1 375 887,11 €	1 531 800,00 €			
.014	Atténuations de produits	6 902,40 €	62 683,55 €	69 827,56 €	100 000,00 €			
.65	Autres charges de gestion courante	106 659,60 €	130 179,48 €	153 370,35 €	154 000,00 €			
.66	Charges financières	59 722,95 €	49 930,46 €	20 711,72 €	50 000,00 €			
.67	Charges exceptionnelles	264,00€	4 354,73 €	5 330,74 €	7 000,00 €			
.68	Provision pour créances douteuses	- €	- €	- €	500,00€			
.022	Dépenses imprévues	- €	- €		20 345,00 €			
Dépenses	d'ordre							
.023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	200 000,00 €			
.042	Opération d'ordre de transfert entre sections	207 343,59 €	636 554,60 €	345 186,63 €	281 600,00 €			

#### Recettes de fonctionnement

chapitre	désignation	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	Propositions 2022				
Recettes réelles									
.013	Atténuation de charges	56 914,85 €	49 590,44 €	9 288,41 €	5 000,00 €				
.70	Produits de services, ventes	207 021,07 €	140 811,84 €	221 346,71 €	160 000,00 €				
.73	Impôts et taxes	2 334 187,24 €	2 343 566,00 €	2 360 067,50 €	2 299 922,00 €				
.74	Dotations, subventions et participations	310 603,33 €	298 057,95 €	313 659,15 €	308 000,00 €				
.75	Autres produits de gestion courante	60 117,47 €	41 507,29 €	57 972,93 €	50 000,00 €				
.76	Produits financiers	8,76 €	8,16€	7,85€	- €				
.77	Produits exceptionnels	27 462,73 €	462 303,31 €	219 368,24 €	30 000,00 €				

Envoyé en préfecture le 30/03/2022 Recu en préfecture le 30/03/2022 Affiché le 30/03/2022 Recettes d'ordre ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF Opération d'ordre de transfert entre sections 15 415,53 € 36 339,93 € 974,67€ Excédent N-1 -**▶** 443 623 € 3 011 730,98 € 3 372 184,92 € 3 182 685,46 € Total recettes de fonctionnement : 3 296 545,00 € Résultat exercice : 475 527,09 € 528 017,69 € 443 623,87 € équilibre

Il paraît pertinent, à ce stade, de présenter une analyse globale des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2021 :



Pour l'exercice 2022, les prévisions par chapitre ci-dessus exposées (en rouge dans le tableau) s'appuient sur les éléments suivants :

Pour les <u>charges à caractère général (chapitre 011)</u>, au regard de la nécessité de s'inscrire dans une démarche de préservation de l'environnement, d'économie d'énergie et de maîtrise budgétaire, ce chapitre voit une prévision transcrivant les efforts attendus en respect de la ligne de conduite précédemment posée. Les prévisions inscrivent fermement les efforts d'économie de dépenses énergétiques attendues, mais plus globalement, les efforts attendus au sein de chaque thématique en développant d'autres ressources, telles que les partenariats avec la CAPI permettant, par exemple, aux écoles de s'orienter sur des activités non-génératrices de dépenses.

A contrario, certaines dépenses du dernier trimestre 2021 ont été décalées sur le début de l'année 2022 (correspondant à 54 000€ n'ayant pas fait l'objet de bons de commande), ces prévisions en tiennent compte. Il est à souligner le rétablissement de l'imputation en section de fonctionnement des frais d'entretien de voirie (+50 000€) qui, jusque-là, étaient confondus avec le programme de travaux d'investissement en précisant que le fonds de récupération de la TVA prend en compte, au même titre que celles d'investissement, ces dépenses de fonctionnement. Les prévisions pour travaux d'entretien des bâtiments sont, de même, conséquemment élevées (+27 000€) pour satisfaire aux besoins de mises aux normes suite aux contrôle des installations électriques des 2 dernières années qui n'ont pas été suivis de travaux. L'effort est de même concentré sur une augmentation conséquente des dépenses de vêtements de travail et EPI afin de pourvoir aux besoin de renouvellement de ces équipements (+7 000€).

Les <u>charges de personnels et frais assimilés (chapitre 012)</u>, sont estimées au regard de l'évolution des effectifs : Création d'un poste d'Ingénieur pour satisfaire au besoin grandissant de gestion des marchés publics et de gestion de l'urbanisme (avec remboursement des charges par précédent employeur), ajout d'un renfort en gestion des Ressources Humaines pour faire face au besoin grandissant relatif aux mises en conformités (aide perçue de l'État), et enfin remplacement d'un agent d'urbanisme absent sur une longue période. L'estimation prend en compte, de même, l'application du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) sur l'année pleine contre 4 mois en 2021. L'évolution de ces prévisions par rapport à l'année 2021 reflète enfin, l'absence de Directeur des

Affiché le 30/03/2022

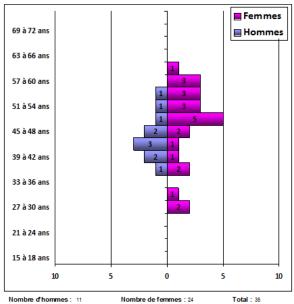


Services Techniques sur une grande partie de l'année 2021 avec, de facto, l'imp 10: 038-213803489-20220328-DECIB2022\_23-BF qui n'est plus d'actualité en 2022 puisque remplacé par le nouveau responsable du CTM (grade Technicien).

Enfin, l'augmentation des effectifs au niveau scolaire/périscolaire prend sa source dans une augmentation des effectifs des élèves mais aussi, la modification des pratiques de scolarisation des plus petits de manière plus précoce.

Est ci-dessous présentée, l'analyse des données des ressources humaines au 31/12/2021 :

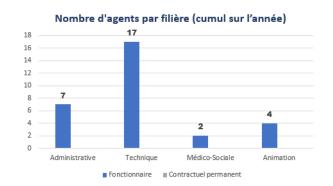
**PYRAMIDE DES ÂGES** AU 31/12/2021

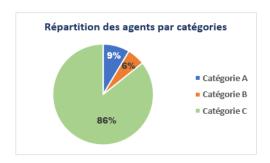


Nombre de femmes : 24

**EFFECTIFS AU** 31/12/2021

Effectif cumulé au 31/12/2021	Fonctionnaire	Contractuel permanent	Contractuel non permanent (publics/privés)	TOTAL
En nombre	30	0	5	35
ETP	26,73	0	4,48	31,21





Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le 30/03/2022



ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF

\* Agents sans grade : effectifs cumulés sur l'année d'élus et d'agents de droit privé

Grade	Nb d'agents dans le grade	ETP
Agents sans grade *	19	16,48
Adjoint administratif	2	2
Adjoint administratif ppal 1° cl	2	2
Adjoint administratif ppal 2° cl	2	1,8
Adjoint d'animation	3	1,37
Adjoint technique	8	6,86
Adjoint technique 2ème dasse	1	0,85
Adjoint technique ppal 1° cl	7	6,51
Adjoint technique ppal 2° cl	1	8,0
Agent spéc. ppal 1 cl écoles mat	2	2
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	2	1,73
Animateur	1	1
Attaché principal	1	1
Ingénieur	1	1
Rédacteur principal 1° cl.	1	8,0
Technicien	1	1

Nb d'agents dans l'établissement : 54 agent(s)

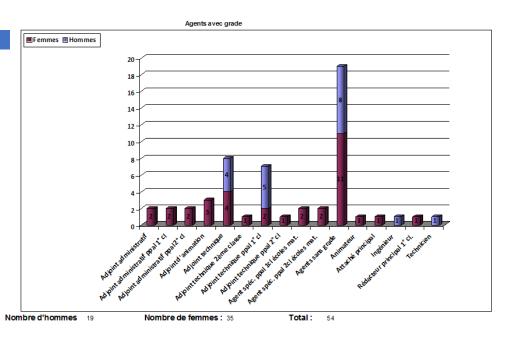
47,2

Statut	Nombre d'agents	ETP
Autres	2	0
Elu	11	11
Non-titulaire	7	6,48
Stagiaire	2	2
Titulaire	32	27,72

Nb d'agents dans l'établissement : 54 agent(s)

47,2

## RÉPARTITION PAR SEXE AU 31/12/2021



### MASSE SALARIALE

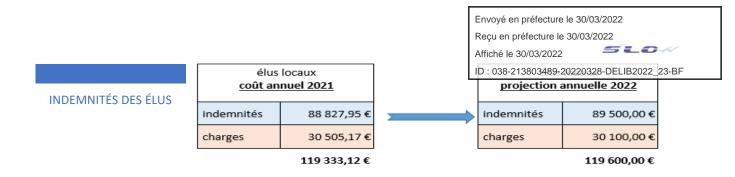
Charges de p		
<u>réalisé 2</u>		
rémunération	958 999,78 €	
charges de personnel		

1 375 887,11 €

salaire DST (poste Technicien) sur 6 mois uniquement Contrat aidé renfort technique sur 8 mois uniquement régime indemnitaire IAT --> RIFSEEP sur 4 mois

Charges de personnel						
projection 2022						
rémunération	1 063 100,00 €					
charges de personnel	468 700,00 €					
1 531 800 00 €						

Création poste ingénieur inexistant sur 2021 renfort urbanisme / RH / périscolaire / technique régime indemnitaire RIFSEEP année complète

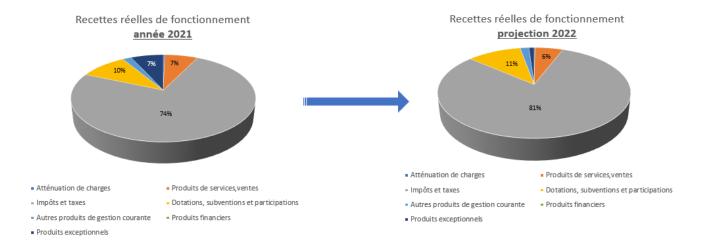


<u>Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)</u> regroupent les indemnités et frais de formation des élus, ainsi que les subventions aux associations de droit privé dont notamment la participation au COTNI (partenariat entériné jusqu'à la fin du mandat). C'est ici l'occasion de souligner la volonté de la Municipalité de poursuivre sa politique de soutien aux associations de la commune, tout en les incitant à participer à l'effort de maîtrise des frais de fonctionnement des locaux qui leurs sont gracieusement mis à disposition (éclairage, chauffage, chasses d'eau, ...) et de s'inscrire dans la démarche citoyenne de préservation de l'environnement (notamment application du tri sélectif).

Les <u>charges financières (chapitre 66)</u>, prennent en compte la fin du remboursement des intérêts de 2 emprunts au cours de l'année 2022 et le scénario d'un nouvel emprunt contracté au cours de cette même année (voir section d'investissement).

Les <u>recettes de fiscalité et dotations (chapitres 73 et 74)</u>, prennent en compte la baisse du FPIC et les états prévisionnels de recettes de fiscalité transmis par les services de l'État.

Les <u>produits exceptionnels (chapitre 77)</u>, sont naturellement revus à la baisse puisqu'en 2022 aucune cession foncière n'est prévue, contrairement aux 2 dernières années.



Enfin, la section de fonctionnement ainsi proposée trouve son équilibre en incluant une provision pour dépenses imprévues de 20 345€



# En matière d'<u>investissement</u>, le recensement des besoins fait étal (10-038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF

### RAR (Restes à Réaliser)

aménagement parking Aurélys	31 068,60 €
Sécurisation rue des prés	47 283,00 €
reprofilage chemin de Malavent	1 464,00 €
MO rue des Prés et parking Aurélys	8 216,38 €
puit perdu chemin Combat (eaux pluviales)	4 656,00 €
puit perdu impasse Gentianes (eaux pluviales)	3 138,00 €
broyeur branches	24 720,00 €
étude accessibilité cabinet ophtalmo	1 440,00 €
certification conformité ERP cabinet ophtalmo	1 740,00 €
total Restes à Réaliser (RAR)	123 725,98 €

La partie des besoins recensés, faisant l'objet d'une <u>prévision pluriannuelle,</u> est prévue comme suit (impactera le chapitre 23) :

### prévision pluriannuelle en investissement

	TOTAL	2022	2023	2024
Création 2 logements dans Cure	225 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €
Rénovation RDC Bât la Poste	70 000,00 €	23 333,00 €	23 333,00 €	23 334,00 €
Rénovation 1 logement bât la Poste	290 000,00 €	96 666,00€	96 666,00€	96 668,00 €
Sécurisation Gens du Voyage	166 500,00 €	55 500,00 €	55 500,00 €	55 500,00 €
Vidéoprotection	73 500,00 €	24 500,00 €	24 500,00 €	24 500,00 €
Étude et réalisation de travaux pour amélioration chauffage bât. Publ.	100 000,00 €	33 333,00 €	33 333,00 €	33 334,00 €
Totaux	925 000 €	308 332,00 €	308 332,00 €	308 336,00 €

Les besoins du chapitre 21, recensés par thématique, sont ainsi détaillés :

### Récapitulatif des besoins

76 500,00 €
33 900,00 €
67 900,00 €
40 000,00 €
166 500,00 €
20 140,00 €
491 150,00 €
132 000,00 €
47 790,00 €
6 000,00 €
50 000,00 €
8 000,00 €

Total besoins investissement 1 139 880,00 €



ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF

#### Descriptif des besoins par thématique :

**Sports**: Hall des sports (réfection salle verte, éclairage escalier et abords entrée ouest hall des sports), Foot (cage de buts, potelets de sécurisation du terrain, poteaux et main courante, leds projecteurs), Tennis (éclairage terrains, balayeuse manuelle tennis couvert), Basket (bancs, panneau demi-lune), Escalade/Gymnastique (leds projecteurs mur de grimpe, tapis de sols).

Cimetières: columbarium, caveau provisoire, reprise du mur sur Montceau.

Éducation: capteurs CO2, plan numérique, bureaux et chaises, tablettes pointage présence élèves, signalétique autour des écoles, panneaux de regroupement, jeux cour école et matériel de sports en maternelle, panneau d'affichage informations aux parents sur Montceau, Alarme anti-intrusion, volets roulants des classes, vaisselle et mobilier de restaurant scolaire.

**Réseaux** : enfouissement ligne basse tension de la rue des Prés.

**Voirie** : programme d'investissement 2022 de la voirie communale, travaux CAPI (estimation doublée car programme 2021 payé en 2022).

Matériel technique: cimaises et barrières, 2 souffleurs thermiques, 1 débroussailleuse, 2 visseuses-deviseuses, 4 râteaux à feuilles, 1 chargeur pelle pour le 1026, 5 trousses de secours pour véhicules, 1 multimètre, 1 lot de jeux de clés à fourche, 1 compresseur portatif, 1 scie à ruban, 1 découpe plasma, 1 réservoir d'air comprimé, 30 housses d'extincteurs, 5 poubelles 80litres.

**Bâtiments**: équipement wifi mairie, couvertines et garde-corps mur en pierre derrière la mairie, armoire ignifuge pour registres État-Civil, climatisation bureau du Maire, acquisition immeuble MUET, rampe d'accessibilité cabinet opthalmo., charpente lavoir Chanas, aménagement guichet unique d'accueil, armoire frigorifique salle Annequin, local commercial tabac Aurélys.

Véhicules : balayeuse

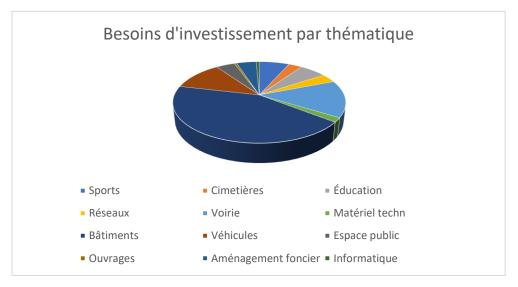
Espace public: panneau affichage libre, panneaux lumineux d'informations, application Politéia.

Ouvrages/œuvres: reliure registres État-civil (pas fait depuis 2001), reliures registres actes administratifs.

Aménagement foncier: modification du PLU, revitalisation des centres-bourgs

**Informatique**: imprimante état-civil, copieur/scan haute définition urbanisme, 2 ordinateurs portables pour mairie (visioconférences, formations en ligne, télétravail), poste fixe pour renfort RH.

La répartition de ces besoins est ainsi représentée :



Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le 30/03/2022



ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF



En terme de dette, l'exercice 2022 voit le terme de 2 emprunts et la concrétisation d'un nouvel emprunt sur la base de l'hypothèse d'un risque élevé d'évolution des taux sur les années à venir. Sont donc prises en compte dans cette proposition, la totalité des dépenses

dont l'exécution est envisagée sur 3 ans (voir tableau du programme d'investissement pluriannuel), l'idée étant de ne pas avoir à recourir à un nouvel emprunt dans les années suivantes. En effet, l'hypothèse de revente sur l'exercice 2023 des biens récemment acquis (SAUTARD, MUET, MARTEL) viendra naturellement abonder les recettes par le biais d'un transfert de section.

L'encours en matière d'endettement est ci-dessous rappelé :

ENDETTEMENT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS à compter de l'exercice 2020										
Objet de l'emprunt	capital emprunté	taux	1er encaissement	date échéance	durée mois	Capital restant dû au 31 dec 2021	Annuités			
							2020	2021	2022	2023
Aménagement Centre Village	2 500 000,00 €	3,65%	01/09/2007	01/03/2022	180	159 953,22 €	217 474,10	217 314,05	162 913,83	0,00
Restaurant scolaire	750 000,00 €	3,83%	04/08/2013	01/04/2022	240	508 399,89 €	53 673,69	53 673,69	53 673,69	53 673,69
Restaurant scolaire	40 000,00 €	0,00%	30/06/2016	30/06/2022		5 716,00 €	5 714,00	5 714,00	5 716,00	0,00
Refinancement dette	1 575 418,20 €	0,99%	31/07/2017	31/01/2022	132	951 541,32 €	151 513,50	151 513,50	151 513,50	151 513,50
emprunts 2022	1 000 000,00 €								0	À définir
Total budget 1 625 610,43 € 42						428 375,29	428 215,24	373 817,02	205187,19	

 $\square$  Une parenthèse est ici ouverte pour relayer l'étude du « Club Finances » de la Gazette des communes finances sur les emprunts. En effet, dans son article du 27 décembre 2021, John DUSSEL, chargé de la dette et de la trésorerie au sein de la région des Hauts-de-France, annonce des taux restant globalement très

favorables même s'ils sont orientés à la hausse.

Il livre les cotations suivantes de taux fixes intégrant une marge de 0,40% :

Départ	Départ immédiat		Départ dans 6 mois	
Durée/Périodicité	Trimestriel	Annuel	Trimestriel	Annuel
10 ans	0,32	0,42	0,39	0,49
15 ans	0,49	0,58	0,54	0,63
20 ans	0,59	0,67	0,63	0,72

Le remboursement du capital emprunté en 2022 commencera en 2023, nous permettant ainsi de nous baser sur une hypothèse de stabilité des annuités actuelles.





### En termes de Capacité d'Autofinancement (CAF) :

Pour rappel, la Capacité d'Autofinancement représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

### Capacité d'Auto-Financement Ruy-Montceau

#### Dépenses de fonctionnement

chapitre	désignation	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	
	Dépenses réelles				
.011	Charges à caractère général	811 539,40 €	668 568,99 €	768 747,48 €	
.012	Charges de personnels et frais assimilés	1 343 771,95 €	1 291 895,42 €	1 375 887,11 €	
.014	Atténuations de produits	6 902,40 €	62 683,55 €	69 827,56 €	
.65	Autres charges de gestion courante	106 659,60€	130 179,48 €	153 370,35 €	
.66	Charges financières	59 722,95 €	49 930,46 €	20 711,72 €	
.67	Charges exceptionnelles	264,00€	4 354,73 €	5 330,74 €	
.68	Provision pour créances douteuses	- €	- €	- €	
Total dépenses RÉELLES de Fonctionnement :		2 328 860,30 €	2 207 612,63 €	2 393 874,96 €	

#### Recettes de fonctionnement

chapitre	désignation	réalisé 2019	réalisé 2020	réalisé 2021	
1	Recettes réelles				
.013	Atténuation de charges	56 914,85 €	49 590,44 €	9 288,41 €	
.70	Produits de services,ventes	207 021,07 €	140 811,84 €	221 346,71 €	
.73	Impôts et taxes	2 334 187,24 €	2 343 566,00 €	2 360 067,50 €	
.74	Dotations, subventions et participations	310 603,33 €	298 057,95 €	313 659,15 €	
.75	Autres produits de gestion courante	60 117,47 €	41 507,29 €	57 972,93 €	
.76	Produits financiers	8,76€	8,16 €	7,85 €	
.77	Produits exceptionnels	27 462,73 €	12 303,31 €	59 368,24 €	
To	Total recettes RÉELLES de fonctionnement :		2 885 844,99 €	3 021 710,79 €	

cessions exclues

		CAF Brute :	667 455,15 €	678 232,36 €	627 835,83 €
.16	Remboursement Capital		367 171,79€	376 328,47 €	386 301,62 €
		CAF Nette :	300 283,36 €	301 903,89 €	241 534,21 €

L'évolution de la CAF s'explique par le choix de relancer les projets de la commune après ces 2 dernières années fortement impactées par la crise sanitaire.

Envoyé en préfecture le 30/03/2022

Recu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le 30/03/2022



ID: 038-213803489-20220328-DELIB2022\_23-BF



#### Enfin, en termes de recettes d'investissement :

Les subventions d'équipement notifiées pour l'année 2022, s'élèvent à 62 616€ réparties comme suit :

- Socle numérique écoles (État) : 29 770€
- Court de tennis couvert (Fédération Française de Tennis) : 26 800<sup>€</sup>
- Réfection salle verte (Département) : 6 046<sup>€</sup>

Bien évidemment, l'effort de recherche de financement sera maintenu tout au long de l'année 2022 au regard de l'avancée des dossiers des projets de la collectivité.

#### En 2021, nous avons perçu les financements suivants :

- aire de jeux (État) : 48 941,90<sup>€</sup> dossier soldé
- rénovation partie basse toiture hall des sports (Département) : 7 307<sup>€</sup> dossier soldé
- rénovation tranche Ouest toiture hall des sports (Département) : 13 254<sup>€</sup> dossier soldé
- tennis couvert (Département) : 69 917<sup>€</sup> dossier soldé
- mise en sécurité trottoirs Glycines et rue des Prés (Amendes de Police) : 29 520<sup>€</sup> dossiers soldés
- recrutement d'un apprenti scolaire/périscolaire (État) : 3 000<sup>€</sup> dossier soldé

La prévision de FCTVA et de taxes d'aménagement s'élève au total à 150 000€

L'excédent de résultat d'investissement de l'exercice 2021 (142 878€) ajouté au cumul excédentaire précédent (677  $437,91^{\epsilon}$ ) et au virement de  $\underline{200\,000^{\epsilon}}$  de la section de fonctionnement permet de réduire l'emprunt nécessaire à ces prévisions à 1M<sup>€</sup>.

#### **CONCLUSION:**

Les éléments de ce rapport d'orientations budgétaires sont établis de manière à permettre à l'ensemble des conseillers municipaux de pouvoir débattre en connaissance, et de manière constructive, des enjeux auxquels est confrontée la commune et des choix qui s'imposent à elle. L'objectif pour la municipalité est, en effet, de poursuivre le travail engagé depuis 2020 et qui est de favoriser un développement territorial qualitatif et attractif de la commune, tout en restant à l'écoute de la population et des besoins qu'elle exprime.

Le rapport d'orientations budgétaires qui vous est présenté entend traduire cette volonté.

FIN DE DOCUMENT